

II

(Communications)

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION EUROPÉENNE

Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE**Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2011/C 364/01)

Date d'adoption de la décision	10.11.2009
Numéro de référence de l'aide d'État	N 549/09
État membre	Allemagne
Région	Bayern
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Verlängerung der Beihilferegelung zur Unterstützung der Filmproduktion in Bayern
Base juridique	Richtlinien für die FilmFernsehFonds Bayern GmbH, Haushaltsgesetz des Freistaates Bayern
Type de la mesure	Régime
Objectif	Promotion de la culture
Forme de l'aide	Subvention remboursable, subvention directe, prêt à taux réduit
Budget	Dépenses annuelles prévues: 13,5 Mio EUR Montant global de l'aide prévue: 54 Mio EUR
Intensité	70 %
Durée	1.1.2010-31.12.2013
Secteurs économiques	Media
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	FilmFernsehFonds Bayern GmbH
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/state_aids_texts_fr.htm

Date d'adoption de la décision	19.10.2011
Numéro de référence de l'aide d'État	N 330/10
État membre	France
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Programme national «Très haut débit» — Volet B
Base juridique	Loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique. Code général des collectivités territoriales (articles L 1425-1 et L 1425-2). Loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010. Code des postes et des communications électroniques (articles L 34-8 et L 34-8-3). Décision n° 2010-1314 de l'ARCEP en date 14 décembre 2010 précisant les conditions d'accessibilité et d'ouverture des infrastructures et des réseaux éligibles à une aide du fonds d'aménagement numérique des territoires
Type de la mesure	Régime
Objectif	Développement sectoriel, développement régional
Forme de l'aide	Subvention directe
Budget	Montant global de l'aide prévue: 750 Mio EUR
Intensité	—
Durée	jusqu'au 1.1.2016
Secteurs économiques	Services de postes et télécommunications
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Fonds national pour la société numérique, collectivités territoriales
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/state_aids_texts_fr.htm

Date d'adoption de la décision	9.11.2011
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.31722 (11/N)
État membre	Hongrie
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	A sporttevékenység támogatásához kapcsolódó társaságiadó-, és illetékedvezmény
Base juridique	A sporttal összefüggő egyes törvények módosításáról szóló 2010. évi LXXXIII. törvény. A társasági adóról és az osztalékadóról szóló 1996. évi LXXXI. törvény. Az illetékekről szóló 1990. évi XCIII. törvény
Type de la mesure	Régime
Objectif	Développement sectoriel
Forme de l'aide	Déduction fiscale

Budget	Dépenses annuelles prévues: 21 200 Mio HUF Montant global de l'aide prévue: 127 200 Mio HUF
Intensité	70 %
Durée	jusqu'au 30.6.2017
Secteurs économiques	Services récréatifs, culturels et sportifs
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Nemzeti Fejlesztési Minisztérium és Nemzeti Erőforrás Minisztérium
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://ec.europa.eu/community_law/state_aids/state_aids_texts_fr.htm
